



**PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE P.L.U.**

1. LE ZONAGE  
 Ua Limite de zone  
 Désignation de zone

2. LES EMPLACEMENTS RESERVES  
 Se référer à la liste des emplacements réservés

3. LES ELEMENTS PAYSAGERS REMARQUABLES A CONSERVER

4. LIMITE DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION (PPRI)  
 Limite PPRI

**PLAN LOCAL D'URBANISME  
(P.L.U.)**

**Commune  
de  
HARSKIRCHEN**

CONDUITE D'ETUDES:  
 Direction Départementale de l'Équipement du Bas-Rhin

N° dossier	date	échelle
1304	16 / 12 / 09	1/5000

**PLAN DE ZONAGE**

P.L.U. arrêté par délibération du  
 Conseil Municipal du ...  
 Le Maire